

Diagnostic raisonné  
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Secteur Coeur de nature

# Synthèse communale de Vred



Mars 2011



Parc  
naturel  
régional  
Scarpe - Escaut



# Sommaire

<b>Préambule</b> .....	p. 3
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature</li><li>• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural</li><li>• Présentation de la synthèse communale</li></ul>	
<b>Présentation générale du territoire communal</b> .....	p. 5
<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte IGN</li><li>• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)</li><li>• Situation dans le <i>Cœur de nature</i></li><li>• Historique</li><li>• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel</li></ul>	
<b>Caractéristiques du patrimoine bâti communal</b> .....	p. 10
<ul style="list-style-type: none"><li>• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i></li><li>• Synthèse du bâti repéré</li><li>• Caractéristiques du bâti en images</li></ul>	
<b>Bâti privé repéré</b> .....	p. 17
<b>Bâti agricole</b> .....	p. 17
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Habitat</b> .....	p. 23
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Petits éléments de patrimoine bâti</b> .....	p. 28
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti public</b> .....	p. 31
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti religieux</b> .....	p. 32
<b>Bâti civil</b> .....	p. 36
<b>Enjeux</b> .....	p. 41
<b>Glossaire</b> .....	p. 40





# Préambule

## L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

## Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

### Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

## Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

## Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

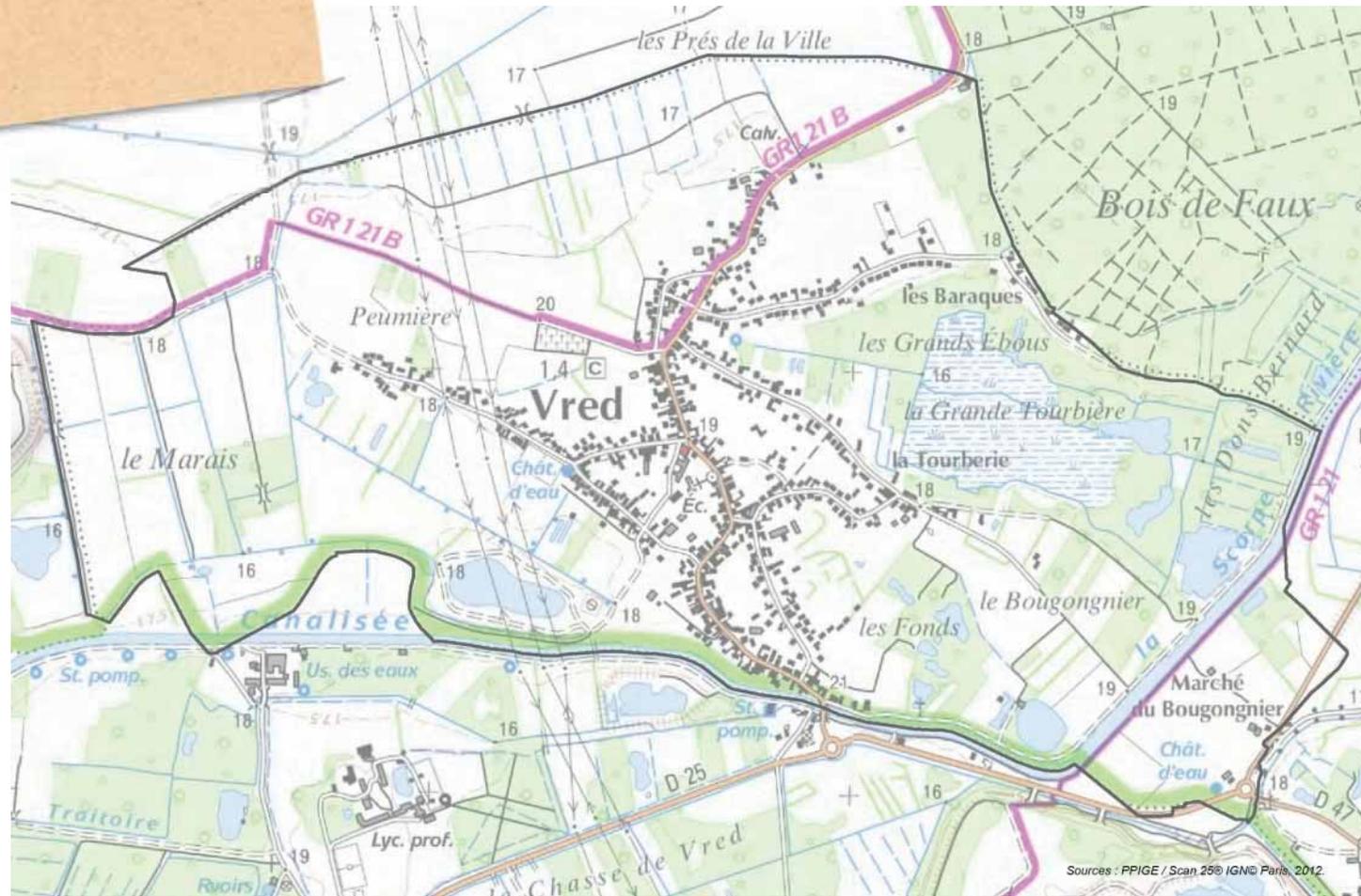
- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

**La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature**, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

*Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en mars 2011.*



# Présentation générale du territoire communal



## Fiche d'identité

**Canton** : Sin-le-Noble

**Arrondissement** : Douai

**Intercommunalité** : Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

**Superficie** : 342 hectares

**Population** (en 2008) : 1387 habitants

**Densité** : 406 habitants/km<sup>2</sup>

**Cours d'eau** : Scarpe canalisée

**Origine du nom, toponymie** : *Villa Vereti* en 1046 dans un diplôme de Baudoin de Lille, comte de Flandre, relatif à l'abbaye de Marchiennes ; *Vedretum* en 1079 et *Vreit* en 1250.

**Habitants** : Vrefois et Vrefoises

**Document d'urbanisme** : POS de 1983

**Nombre de parcelles bâties sur la commune** : 959

**Nombre de bâtiments repérés sur la commune** : 47

## Situation dans le Cœur de nature

Situé à l'extrémité sud-ouest du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escout, la commune de Vred compte 1387 habitants au recensement de 2008, pour un territoire recouvrant 3,42 km<sup>2</sup>. La Scarpe canalisée délimite la partie sud de la commune, avec les communes de Marchiennes au nord et à l'ouest, et celle de Rieulay à l'est. Vred est surtout connu dans la région pour sa Grande Tourbière, site naturel d'intérêt.

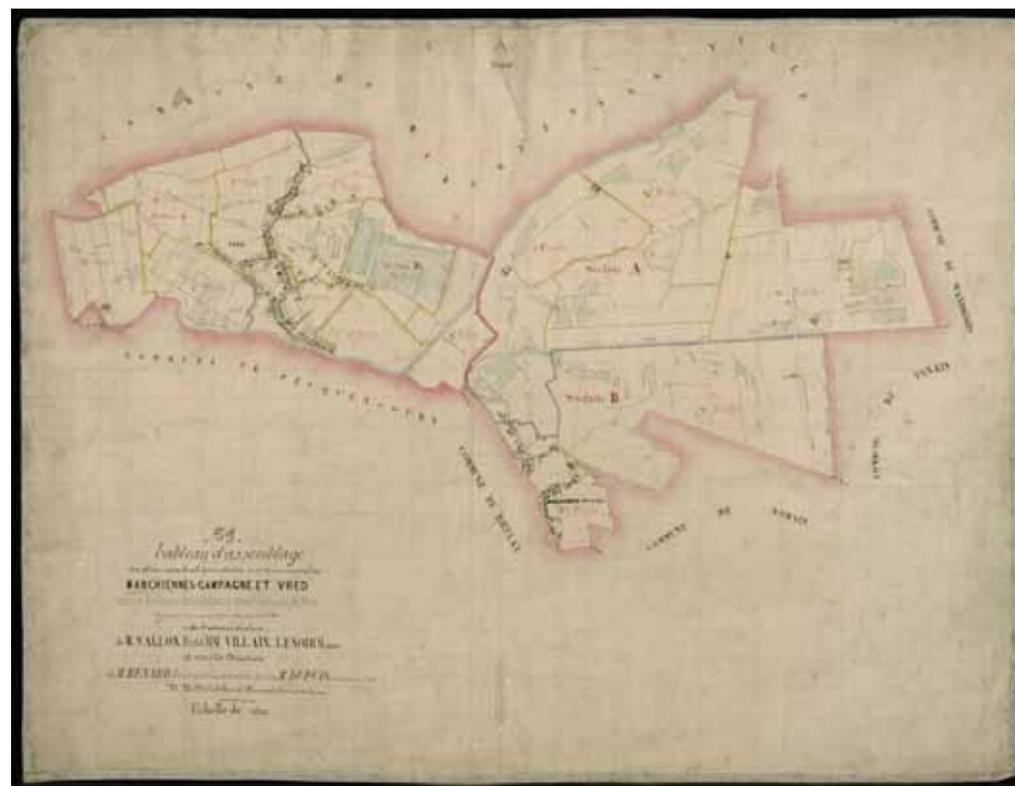
## Historique

D'après des sources historiques, le bourg est mentionné sous le nom de *Villa Vereti* en 1046 dans un diplôme de Baudoin de Lille, comte de Flandre, relatif à l'abbaye de Marchiennes, *Vedretum* en 1079 et *Vreit* en 1250. Ce dernier assure à l'abbaye la pêche sur la Scarpe, à l'exclusion de toute autre personne, excepté le seigneur de Vred, à qui est concédé un droit de pêche sur un tronçon délimité du cours d'eau. En 1079, date de la fondation de l'abbaye d'Anchin, le village appartient à Anselme de Ribemont, châtelain de Valenciennes et seigneur de l'Ostrevent. La même année, ce dernier donne aux moines d'Anchin la terre et le village de Vred qu'ils gardent jusqu'à la Révolution. En retour, les religieux l'exemptent de toutes charges et redevances. En 1246, le bourg est mentionné sous le nom de *Verethum*. Le bourg dépend alors de la Flandre wallonne et du diocèse d'Arras. En 1712, le fort qui défendait le pont de Vred est détruit par les troupes françaises se rendant sur Marchiennes, après la victoire de Denain.

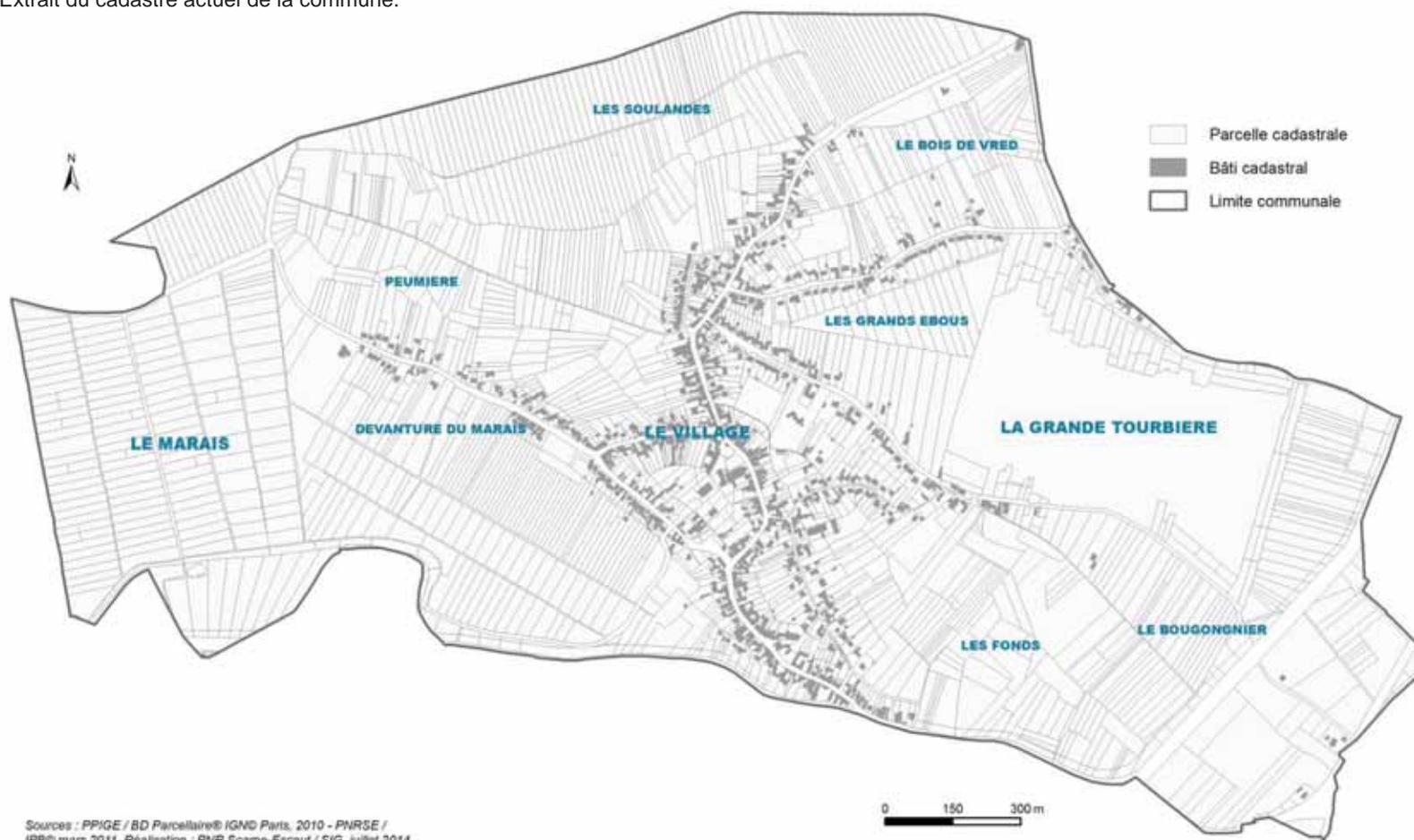


## Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

La superposition du cadastre napoléonien de 1859 et du cadastre actuel permet de constater que la structure générale du village n'a que peu évolué depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Seule différence notable : au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le territoire de la commune de Vred comprenait à l'est des terres appartenant à la commune de Marchiennes. Ces terres sont aujourd'hui sur la commune de Rieulay. Les édifices (à dominante rurale d'après leur plan, comprenant un ensemble de fermes) sont construits le long de la principale voie de communication traversant le village, reliant la commune de Rieulay/Pecquencourt à celle de Marchiennes. Un bâti moins dense, sans doute composé de fermes plus ou moins importantes (à cour fermée, en U ou encore en L) s'égrène quant à lui sur les rues reliées à l'axe principal. Deux particularités de terrain sont à relever sur la commune : d'une part une disposition spécifique aux parcelles situées à proximité de l'église ; d'autre part la présence de l'eau. Le cadastre de 1859 permet une lecture nettement plus fine du centre du village, du fait de la moindre urbanisation de ses rues par rapport à nos jours. Ainsi se note une disposition bien particulière des parcelles de terrain proches de l'église, disposées de façon concentrique par rapport à la rue. On pourrait penser à une déclivité du terrain dans le centre, derrière le chevet de l'église du village. La grande tourbière de Vred, attestée sur le cadastre et donc déjà en place dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a une emprise non négligeable par rapport à l'ensemble du territoire communal. A cela s'ajoute la prépondérance de nombreux marais, clairement identifiables sur le plan cadastral de 1859. Un premier réseau de parcelles en épis, menant des habitations vers la grande tourbière, du côté est de la commune. Un deuxième réseau de parcelles en eau se devine très nettement à l'ouest du territoire communal, tandis que des points d'eau à la surface plus ou moins importante égrainent le territoire en allant vers Marchiennes (cette partie de la commune ne faisant plus partie de Vred à l'heure actuelle).



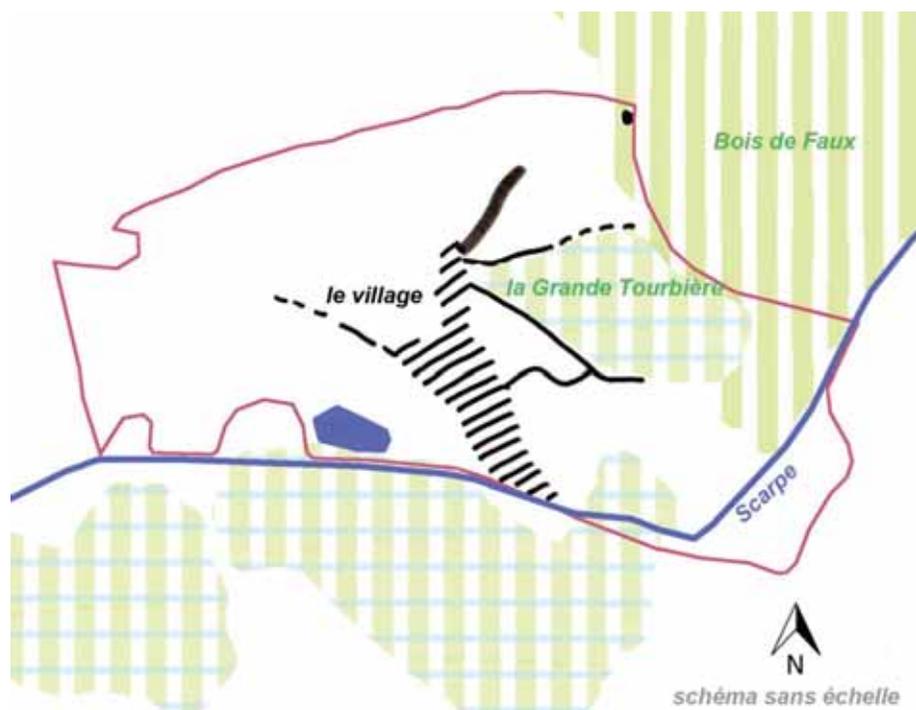
Extrait du cadastre actuel de la commune.



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE /  
IPB© mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escout / SIG, juillet 2014.



## Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Vred, une organisation « en pieuvre »



### Qu'est-ce qu'un village « en pieuvre » ?

Type rassemblant des échelles de communes contrastées, de la plus petite, Brillon, à la plus grande, Saint-Amand-les-Eaux.

A partir d'un centre unique, le bâti se développe le long d'axes rayonnants et indépendants les uns des autres. Des appendices bâtis peuvent se greffer sur l'axe rayonnant (extensions urbaines de type lotissement ou zones d'activités) et sont indépendants du centre, comme la zone du Moulin Blanc à Saint-Amand-les-Eaux, les lotissements de Vicq et du nord de Brillon.

L'apparition d'un contournement routier modifie toutefois cette répartition urbaine, par le développement de secteurs bâtis autour de l'infrastructure comme à Saint-Amand-les-Eaux (zones d'activités commerciales et de loisirs).

La tendance d'évolution constatée est un comblement « par quartiers » entre deux radiales, en contact avec le centre, par exemple à Vicq ou à Brillon (extension future au sud du bourg). Ce mode d'évolution est celui retenu dans les documents d'urbanisme. L'urbanisation linéaire le long des axes rayonnants, si elle était importante par le passé, a quant à elle fait son temps.

### Le cas de Vred

Le village s'organise autour de l'église et de l'axe traversant nord-sud (rue du calvaire, rue Lanoy et rue du Pont), constituant un noyau où l'on trouve la plupart des équipements et commerces. Le bâti ancien y est dense et structurant, donnant une véritable configuration de petit bourg à Vred. Plusieurs voies rayonnent depuis cet axe, anciennement bâties de quelques fermes et comblées depuis par un bâti résidentiel récent de type pavillonnaire. On note l'absence de lotissements résidentiels conséquents, le développement s'étant majoritairement effectué de manière linéaire le long des voiries communales.

L'eau est un élément important dans la configuration du village. Au sud, le bâti

d'organise ponctuellement autour des deux rives de la Scarpe, seul secteur du village où le bâti se tourne vers le canal (rue du Pont). A l'est, la Grande tourbière, ancien lieu de production, est un espace naturel humide d'intérêt reconnu aujourd'hui. Le développement du pavillonnaire ces dernières décennies le long des deux voiries la bordant a largement modifié les franges de la tourbière devenue peu perceptible aujourd'hui.

	Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)		Bâti isolé structurant
	Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)		Canaux (Scarpe ou Escaut)
	Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)		Autre cours d'eau
	Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)		Plan d'eau
	Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)		Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
	Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)		Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
			Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

# Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Vred

Ensemble des typologies repérées

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Eléments repérés par grandes typologies :

- Fermes
- Maisons
- Bâti public
- Petits éléments de patrimoine bâti

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

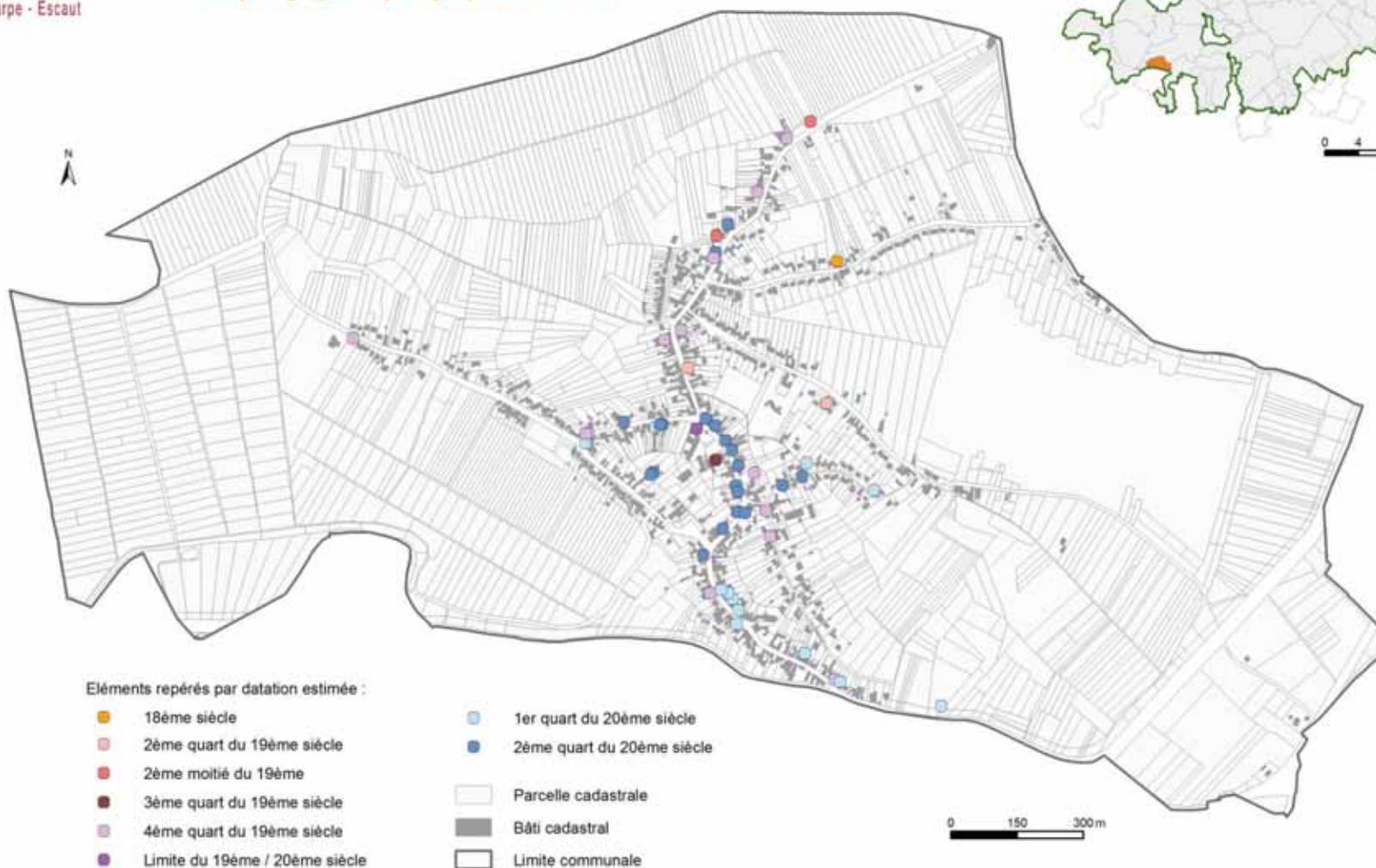
## Repérage globale de la commune par époque de datation



### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vred

#### Repérage global par époque de datation

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc

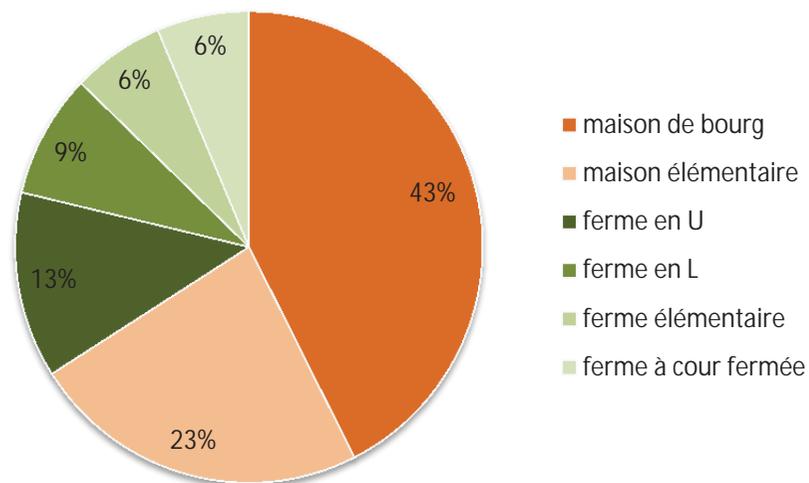


## Synthèse du bâti repéré

Nombre total de bâti privé repéré 47	Nbre par type	Caractéristiques principales																Caractéristiques complémentaires																					
		Mitoyenneté			Niveau						Matériaux (gros œuvre)				Matériaux complémentaires					Représentativité sur la commune	Datation par siècle					Forme urbaine													
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC surrélevé	sous-sol	entresol	étage de soubassement	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	essentage bois et tôle	pans de bois	brique de parement	ciment ou béton	gravier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (moellons ou dalle)	Pierre blanche	Pierre bleue	grès (moellons)	en pourcentage	18e	2e quart 19e	3e quart 19e	4e quart 19e	1er quart 20e	2e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé		
Maison de bourg	20																											43%		2%			11%	28%					
Maison élémentaire	11																											23%				11%	4%						
Ferme en U	6																										13%				4%	6%	2%						
Ferme en L	4																										9%	2%	1%	3%		2%							
Ferme élémentaire	3																										6%	2%			4%								
Ferme à cour fermée	3																										6%				4%	2%							
Maison en série																																							
Maison double																																							
Maison bourgeoise																																							
Villa																																							
Maison de villégiature																																							
Maison d'angle																																							
Presbytère																																							



## Typologies de bâti repéré



La commune est dotée de son église, dédiée à saint Sarre, une mairie, une école (contemporaine), un calvaire à la sortie du village en allant vers Marchiennes, et une petite chapelle Notre-Dame-d'Assistance sur les bords de la Scarpe à l'entrée du village en venant de Rieulay.

5 % du bâti de la commune a été repéré lors de la campagne d'inventaire, soit 47 bâtiments sur un total de 959 parcelles bâties. Sur ce corpus, deux tiers des bâtiments sont représentés par des maisons, tandis que le tiers restant correspond à des fermes.

Un quart du bâti de la commune est constitué de bâtiments remaniés, dont les typologies reconnues alternent entre fermes élémentaires, fermes en L et maisons élémentaires. Un autre quart est représenté par des pavillons, construits au plus tard ces trente dernières années.

## Caractéristiques du bâti en images

### Matériaux d'élévation

#### Brique

La brique est de loin le matériau le plus fréquemment utilisé sur le territoire du Parc, et le bâti de Vred ne fait pas exception. Elle a peu à peu supplanté tous les matériaux traditionnellement présents dans le bâti rural, comme le torchis dans notre région.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable : la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives particulières.



Exemple d'une corniche composée de triangles posés sur la pointe. Les corniches sont les ancêtres de nos gouttières. Saillantes par rapport au nu du mur, elles permettaient aux eaux pluviales de s'écouler à l'aplomb des maçonneries, sans ruisseler dessus et donc les détériorer.

Façade d'une maison de bourg : les briques alternent entre brique rouge et brique ciment pour l'ensemble des éléments de modénature (corniche, bandeau, linteau), dynamisant ainsi l'ensemble.



#### Grès



Le grès se retrouve plus rarement sur les édifices Vredois. Il est le plus souvent utilisé en soubassement et notamment sur les murs d'enceinte des fermes. Le grès étant une pierre moins friable que la brique de terre cuite, il protège la base du mur contre les éclaboussures d'eau de pluie.

### Matériaux de finition

#### Chaux

La chaux, entrant dans la composition des enduits et des mortiers, est traditionnellement appliquée en badigeon sur les maçonneries intérieures et extérieures (torchis, brique ou pierre). Réputée pour ses qualités désinfectantes, elle recouvrait les murs d'étables et écuries. Elle est également employée pour ses vertus protectrices (contre les méfaits de l'humidité sur la brique poreuse) et pour effacer les cicatrices infligées aux maçonneries par la transformation du bâtiment au cours du temps.

La gamme chromatique a évolué au fil des époques et des modes (blanche ou pigmentée : bleu, gris, ocre, ocre rouge).



Deux exemples de fermes élémentaires (rue du Pont pour celle de gauche, rue des Frères Sans pour celle de droite) dont les maçonneries sont recouvertes d'un ancien badigeon de chaux, rouge ou blanc.

## Gravier roulé



Dans les années 1900 apparaissent les enduits dits « gravillonnés » et « digités ». Le « gravier roulé » (ou « gravié lavé », enduit gravillonné), consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.

Façade d'une ferme en gravier roulé sur la rue du Pont. Les moulures en plâtres (ou ciment), permettent la mise en valeur des ouvertures, tandis que le traitement en bande du soubassement l'individualise.

Autre exemple de façade en gravier roulé, dont la maison se trouve rue René Caby. Ici, le traitement en bande est généralisé à toute la façade, dynamisant l'ensemble.



## Traitement des ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.



Maison de bourg dont la façade comprend cinq travées. Il s'agit de l'alignement des percements des ouvertures. Ici, la travée de la porte d'entrée, comprenant une fenêtre aveugle, fait office d'axe de symétrie.

## Portes d'entrée

Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.



Détails sur des portes d'entrée. Bien que d'époque différente, elles sont toutes deux composées d'une imposte vitrée en partie haute et d'un ouvrant en bois.

## Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Fenêtres en bois d'une ferme élémentaire située rue du Pont. Elles sont toutes deux composées de deux ouvrants. Sur la seconde photo se reconnaît l'imposte en partie haute.



Exemples de fenêtres dont les volets d'origines sont en bois. Tous sont composés de panneaux, leurs permettant d'être rabattus dans les embrasures des baies lorsqu'ils sont ouverts.



# Bâti privé repéré

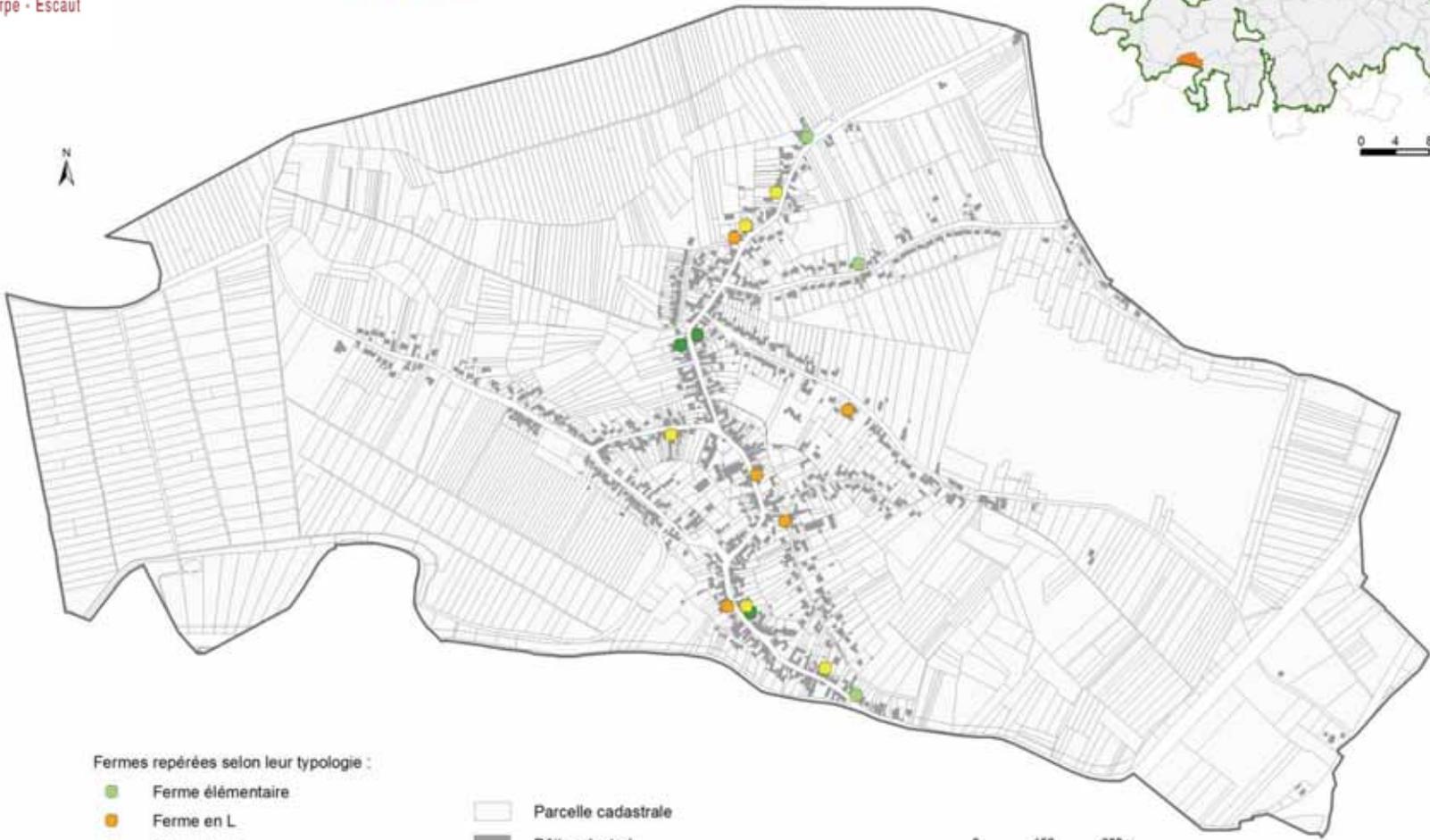
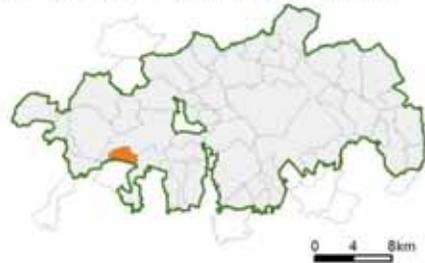
regional  
Scarpe - Escaut

## Bâti agricole

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Vred

### Les fermes

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Fermes repérées selon leur typologie :

- Ferme élémentaire
- Ferme en L
- Ferme en U
- Ferme à cour fermée
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale



Sources : PPIGE / BD Parcelaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Un tiers des fermes repérées sur la commune sont des fermes en U, tandis que les autres tiers se répartissent entre fermes élémentaires, fermes en L et fermes à cour fermée. Une ferme élémentaire de la rue des Frères Sans (numéros 297, 299, parcelles B106 et B107), restaurée dernièrement de manière exemplaire, conserve ses caractéristiques originelles : couverture en pannes flamandes posées au mortier de chaux, pignons découverts, huisseries bois, volets battants à tableaux en bois, lucarnes aux jouées en bois, léger badigeon de chaux blanc, etc.

Quatre typologies de fermes sont représentées sur la commune :

- ferme en U
- ferme en L
- ferme élémentaire
- et ferme à cour fermée

### Ferme comprenant une porte charretière en façade principale



Bâtiment situé 106 rue du Pont

Un groupe de ferme, égrainé le long de l'axe principal traversant le village, est à retenir, car faisant l'originalité du bâti agricole de la commune. Ce corpus agricole se caractérise par des fermes à cour fermée ou des fermes en U, au corps de logis mitoyens, alignés sur la voie publique, dont les façades sur rue comprennent une porte charretière de belles dimensions, généralement ouvragée. Ces fermes sont totalement noyées dans le tissu urbain, et à peine identifiables en façade. Elles pourraient être liées à l'exploitation de la Grande Tourbière, à proximité immédiate du centre, car ne comprenant pas de prairies contiguës des bâtiments. L'étude du cadastre actuel permet en tous cas de déterminer l'emplacement des dépendances agricoles, en arrière de parcelle. Il s'agit des bâtiments situés aux 84 et 94 rue du Pont (bâtiment remanié en plusieurs logements - photo page suivante en haut à droite), au 106 rue du Pont (photo ci-contre à gauche), et aux 777 et 778 rue Suzanne Lannoy (photos page suivante).



### Caractéristiques principales

- plan carré ou en U
- en rez-de-chaussée
- porte charretière en façade principale
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

### Localisation des fermes repérées

Centre village

- 84 et 94, 106 rue du Pont : 2
- 777 et 778 rue Suzanne Lannoy : 2



84 et 94 rue du Pont



777 rue Suzanne Lannoy



778 rue Suzanne Lannoy

## Ferme en U

Avec six éléments recensés, les fermes en U ne représentent que 13% du bâti repéré sur la commune. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater entre le quatrième quart du XIX<sup>e</sup> siècle et le deuxième du XX<sup>e</sup> siècle.

La ferme en « U » se caractérise par trois corps de bâtiment (logis, grange, étables) organisés autour d'une cour ouverte sur la rue. Elle peut résulter de l'adjonction d'une étable-écurie indépendante à une ancienne ferme en « L ». La grange est généralement parallèle à la rue pour faciliter le maniement des charrettes ; étable et logis, pignons à rue, se font face.

### Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

### Localisation des six fermes en U repérées

Centre village

- 102, 114 et 116 ; 106, 127 rue du Pont : 3
- 69 rue René Caby : 1
- 103 et 237 rue du Calvaire : 2

Exemples de fermes en U repérées sur la commune (à droite, respectivement 127 rue du Pont et 69 rue René Caby en bas 237 rue du Calvaire).

Elles suivent toutes le même type d'implantation, avec corps de logis et anciennes étables/écuries à pignon à rue, et grange construite parallèlement à la rue, en fond de parcelle, afin de faciliter le maniement des engins agricoles, et d'accéder directement aux pâtures (à l'origine juste à proximité des bâtiments d'exploitation).



## Ferme en L

Les fermes en L représentent 9% du bâti repéré de la commune, avec quatre éléments recensés lors de la campagne de terrain. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater entre le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle et le deuxième quart du XX<sup>e</sup> siècle.

La ferme dite en « L » ou encore « en marteau » est une exploitation agricole composée de deux principaux corps de bâti implantés en équerre. La grange est parallèle à la rue pour faciliter la manœuvre des charrettes. Généralement, l'étable est associée au logis perpendiculaire à la rue. L'écurie et la grange sont fréquemment réunies sous le même toit. Il existe cependant de nombreuses variantes. Cette typologie semble conditionnée par la forme étroite de la parcelle dans laquelle elle est implantée.

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation de la ferme en L repérée :

Centre village

- 18 rue de la Vieille Eglise : 1
- 382 rue Victor Tison : 1
- 436 rue du Pont : 1
- 279 rue du Moulin : 1

A l'image des fermes en U présentées précédemment, les quelques fermes en L repérées sur la commune suivent les caractéristiques de leurs typologie : corps de logis perpendiculaire à la rue et grange en retour d'équerre en fond de parcelle. Tel est le cas des trois exemples présentés ci-contre, 382 rue Victor Tison (en haut à droite), 18 rue de la Vieille Église (en bas à droite) et 279 rue du Moulin (ci-dessous).



## Ferme élémentaire

Trois fermes élémentaires (dite ferme en long ou encore ferme monobloc) ont été repérées à Vred. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater du quatrième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. L'une d'entre elles se démarquent cependant, car remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Modeste exploitation agricole, la ferme élémentaire regroupe dans le même corps bâtiment et sous la même toiture, les trois principales cellules : le logis, l'étable et/ou l'écurie, la grange.

La redistribution des terres après la Révolution, l'excellente fertilité des terres locales et l'évolution et le développement des techniques de production agricole ont entraîné, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enrichissement et, par là même, la modernisation, l'agrandissement des exploitations agricoles les plus modestes. Bon nombre de ces fermes ont de fait été transformées en fermes dites "en L", "en U", ou voire même pour les plus prospères, en ferme à cour fermée. De nos jours, les nombreux remaniements continuent à accentuer la raréfaction de ce type de ferme.

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation de la ferme élémentaire repérée

Centre village

- 297 et 299 rue des Frères Sans : 1
- 10 rue du Pont : 1
- 205 (ou 341 ?) rue du Calvaire : 1

Représentative de la typologie, et relativement rare de par sa date de construction remontant au plus tard au XVIII<sup>e</sup> siècle (comme en témoigne notamment le gabarit de ses ouvertures), cette ferme élémentaire implantée sur la rue des Frères Sans, est à signaler.

Maintenant divisée en deux corps de bâtiment correspondant à deux logements, l'ensemble était bien d'un seul tenant à l'origine. Une restauration récente d'une partie de l'édifice a permis de lui faire retrouver son lustre d'antan, grâce à la réfection de sa toiture en tuiles flamandes, posées au mortier de chaux.

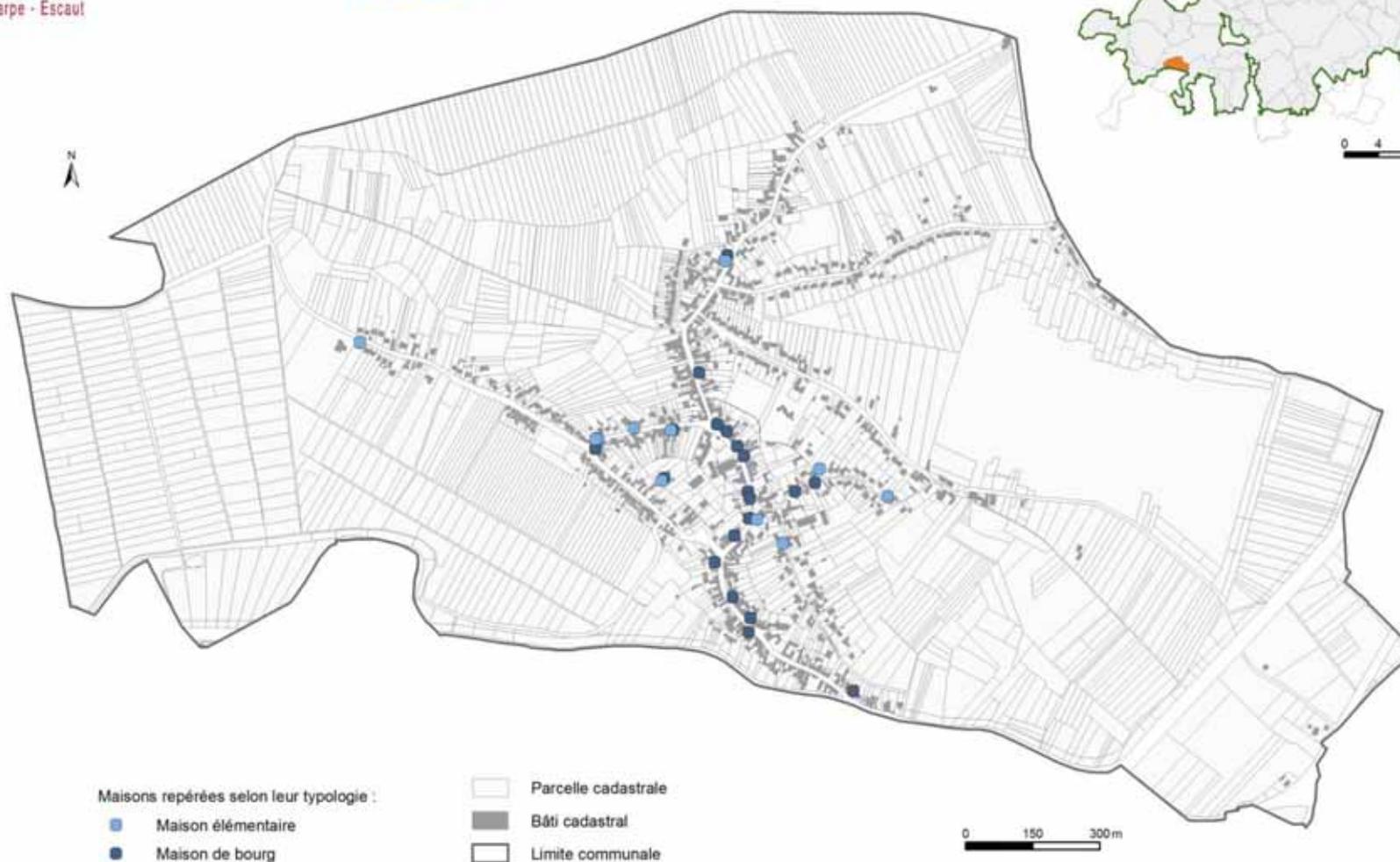




Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Vred

Les maisons

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcelaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB© mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Comme sur de nombreuses communes du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, les typologies de maisons représentées sont les maisons de bourg (pour les trois quarts) et les maisons élémentaires.

Deux typologies de maisons sont représentées :

- maison de bourg
- et maison élémentaire

## Maison de bourg

Les maisons de bourg représentent 43% du bâti repéré sur la commune, soit presque la moitié du corpus.

Elles se caractérisent par leurs deux niveaux d'élévation (en étage carré ou en comble) et leur mitoyenneté, alternant en deux et trois travées. Leur toit, à longs pans, quand il n'a pas été remanié, est dès l'origine prévu à pignon découvert. Elles peuvent dater de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour les plus anciennes, jusque dans les années 1950 pour les plus récentes. Sur Vred, la majorité d'entre elles comprennent rez-de-chaussée et étage carré, comme pour ces maisons situées le long de la rue principale traversant le centre : 381, 496 et 536 rue du Pont (parcelles B861, B659 et B1034), et 688 rue Suzanne Lannoy (parcelle B291). Seulement quelques-unes sont en rez-de-chaussée et comble, comme cette maison au 58 rue du Pont (parcelle B719) au toit à longs pans brisés, permettant la mise en place de lucarne, ou cette autre maison au 61 rue René Caby (parcelle B925).

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

### Localisation des 20 maisons de bourg repérées sur la commune

Centre village

- 8, 58, 120, 205, 273, 275, 321, 381, 397, 496 (x2),
- 536 et 564 rue du Pont : 13
- 10 et, 152 rue Edmond Simon : 2
- 5 ruelle Richez Ferrari : 1
- 61 et 243 rue René Caby : 2
- 55 et 688 rue Suzanne Lannoy : 2

Trois exemples de maisons se voulant les plus caractéristiques de la typologie des maisons de bourg, avec leurs deux niveaux d'élévation. Elles se trouvent dans le centre village, aux 102 rue Edmond Simon, 536 et 381 rue du Pont. Celle du centre est à noter, avec le percement de fenêtres géminées à l'étage.





Maisons de bourg se caractérisant par leur deuxième sous comble. Pour laisser aux lucarnes, les toitures ont été aménagées avec un brisis. On les appelle « toit à la Mansard », ou toit à pan brisé.



Ces maisons de bourg se caractérisent par la présence en façade principale d'une porte cochère (desservant le plus souvent à l'heure actuelle un garage). Ces habitations sont peut-être à mettre en lien avec une activité agricole ou agraire. Il faut en effet noter la présence de la Grande Tourbière de Vred, qui a dû entraîner des activités en lien avec son exploitation, directement en centre de village.

## Maison élémentaire

Les maisons élémentaires sont quant à elles en rez-de-chaussée et comprennent les plus souvent trois travées en façade. Leurs combles ont souvent été aménagés par la suite, pour le rendre habitable : 78 rue de la Vieille Eglise (parcelle B697), 63, 146 et 228 rue René Caby (parcelles B925, A42 et A36).

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

### Localisation des 11 maisons élémentaires repérées sur la commune

Centre village

- 78 rue de la Vieille Eglise : 1
- 179 et 337 rue Edmond Simon : 2
- 334 rue du Pont : 1
- 54 ruelle Richez Ferrari : 1
- 63, 146, 228, 236 et 821 rue René Caby : 5
- 55 rue Suzanne Lannoy : 1

Quelques exemples de maisons élémentaires représentatives de la typologie.

La première, située rue de la Vieille Église, est sans doute la plus ancienne, implantée perpendiculairement à la rue, avec son pignon formant front à rue.



Les suivantes (54 ruelle Richez Ferrari, 228 et 146 rue René Caby) sont plus « classiques » dans leur forme, comprenant trois travées en façade principale, avec une porte centrée.



# Petits éléments de patrimoine bâti

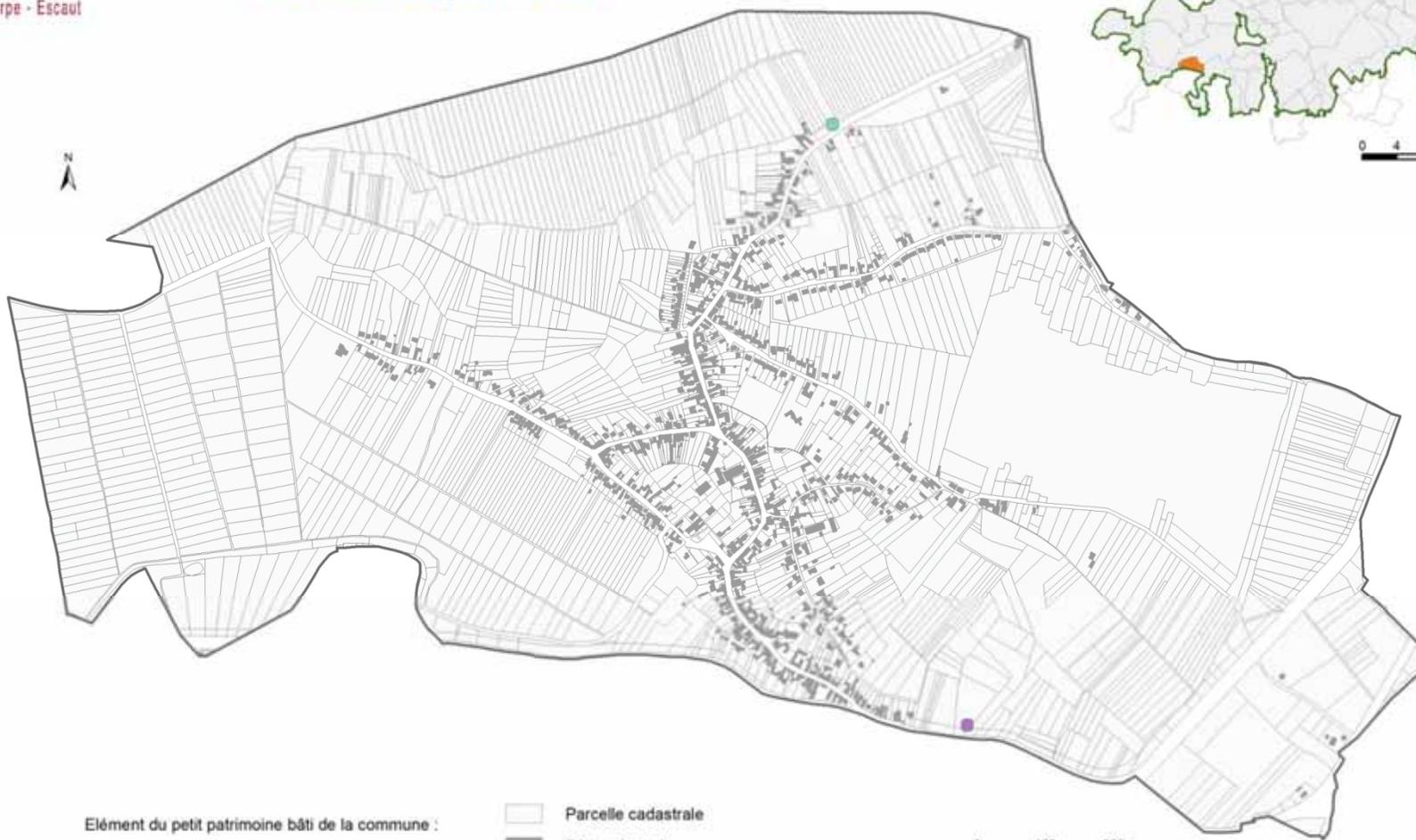
Les petits éléments de patrimoine bâti repérés sur la commune comprennent un calvaire, situé rue du Calvaire à la sortie du village, en direction de Marchiennes, et la petite chapelle Notre-Dame-d'Assistance sur les bords de la Scarpe à l'entrée du village en venant de Rieulay.



## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vred

### Petits éléments du patrimoine bâti

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Élément du petit patrimoine bâti de la commune :

- Calvaire
- Chapelle Notre-Dame d'Assistance

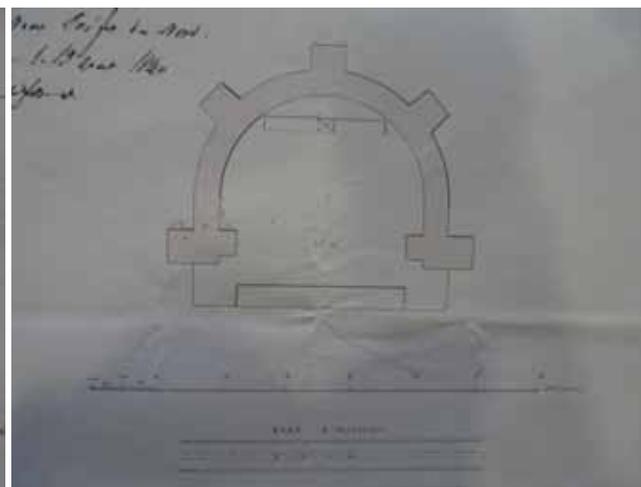
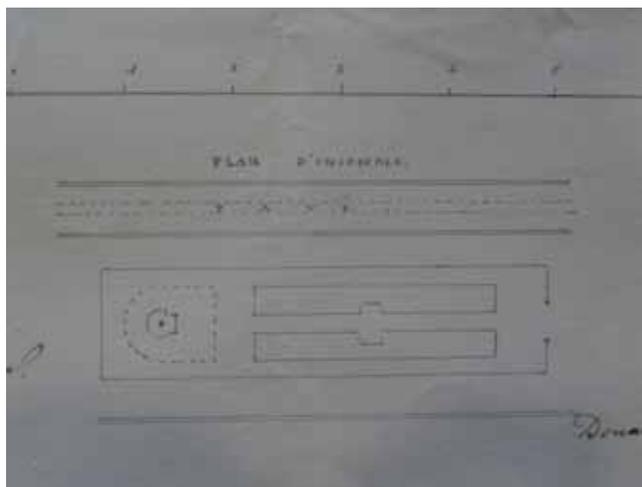
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

0 150 300 m

## Calvaire



En 1840-1841, la commune fait construire un calvaire "à l'extrémité du village de Vred, sur le côté de la route pavée qui conduit à Marchiennes par le pont Mouy". L'architecte douaisien Delval soumet un projet à l'entrepreneur Chabaux pour les travaux de construction. Le coût global s'élève alors à 694,82 francs. Suite aux dommages de la Première Guerre mondiale, plusieurs des bâtiments communaux sont restaurés, dont le calvaire. En 1923 des travaux sont effectués par l'entreprise de Désiré Sauthieux, sous la direction de l'architecte Jean Goniaux. Il est procédé au blanchissage des enduits et à l'application d'une peinture à l'huile à deux couches pour les menuiseries.



Détails des dessins de l'architecte Delval pour la construction du calvaire, 1840 (AD du Nord, 2O267/56).



Simple construction de brique au plan semi-circulaire, le calvaire de Vred est pourvu d'une abside en cul-de-four dans laquelle prend place une croix, à l'ouverture en plein cintre couronnée d'un fronton triangulaire. Cette abside est couverte d'une croupe polygonale en tuile mécanique. La façade postérieure est animée de contreforts.



### Chapelle Notre-Dame-d'Assistance

Petite chapelle de plan carré, Notre-Dame-d'Assistance se trouve en bord de Scarpe, à l'entrée du village lorsque l'on vient de Rieulay. Elle a été construite en dévotion à la Vierge, laquelle aurait sauvé un enfant de la noyade



# Bâti public

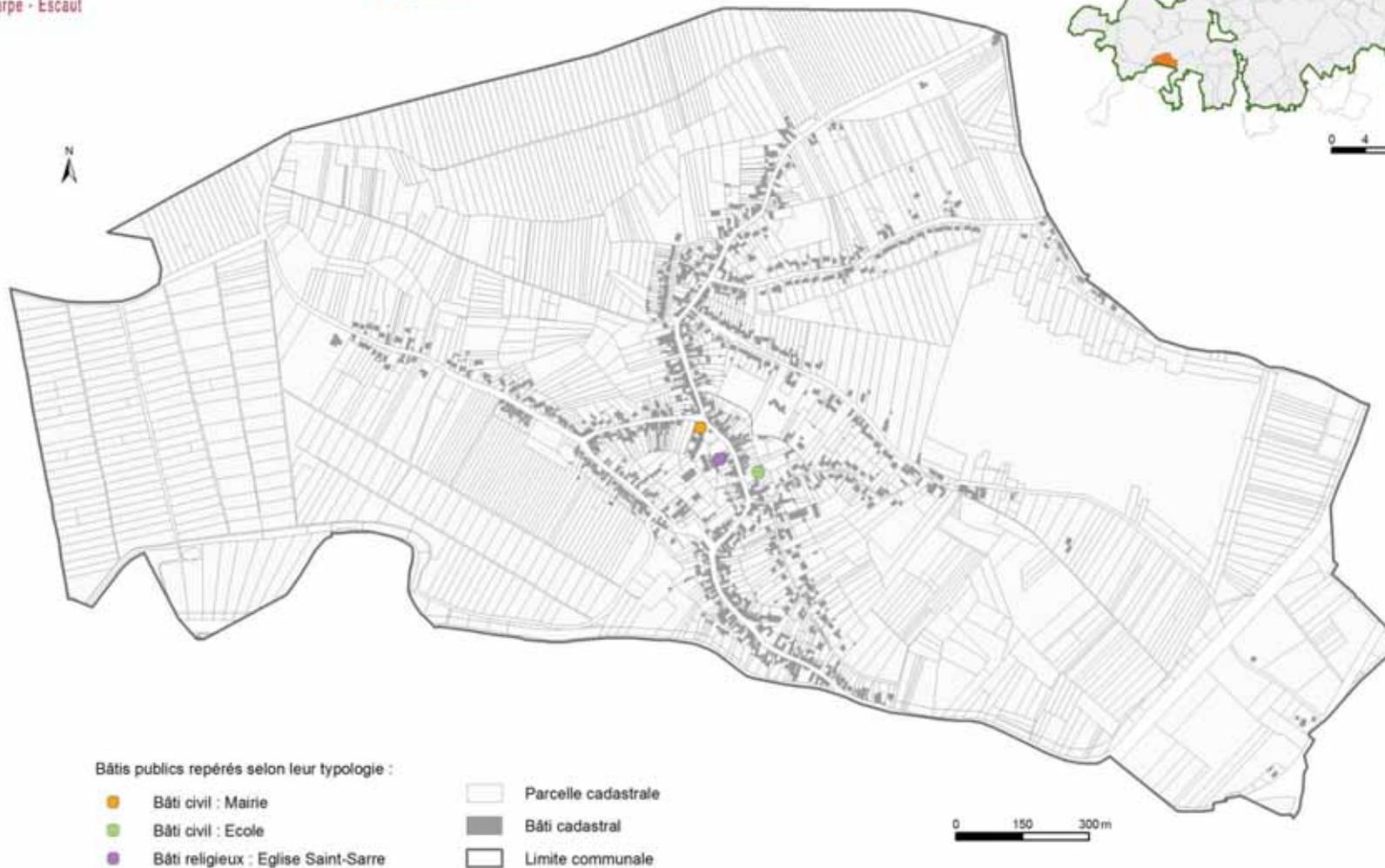


Le bâti public de la commune de Vred se compose d'une église, dédiée à saint Sarre, une mairie et une école (contemporaine, qui ne sera donc pas présentée ici).

## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vred

### Bâti public

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Bâti publics repérés selon leur typologie :

- Bâti civil : Mairie
- Bâti civil : Ecole
- Bâti religieux : Eglise Saint-Sarre

- ▭ Parcelle cadastrale
- ▭ Bâti cadastral
- ▭ Limite communale

0 150 300 m

## Bâti religieux

### Église paroissiale Saint-Sarre



Vues sur le clocher-tour et sur l'intérieur de l'église Saint-Sarre.



Par ailleurs, l'édifice rappelle l'église Sainte-Aldegonde de Guesnain, près de Douai, ou Outre-Manche certaines églises anglaises néo-gothiques. L'intérieur de l'église prend la forme d'une église halle, voûtée d'arcs brisés lambrissés. Des piliers aux colonnettes engagées supportent les graciles arcades, délimitant chacun des espaces liturgiques.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Sarre de Vred subit divers travaux de restauration et une démolition suivie de sa reconstruction. Ainsi en 1810, l'édifice, alors en mauvais état, est restauré sous les conseils de l'architecte de Douai Voisin. Des dessins en montrent l'état sanitaire : une église halle semble déjà en place, comprenant un clocher-tour de forme plus simple que le clocher actuelle, sans contreforts ni pinacles, avec une simple flèche à quatre pans en guise de couverture.

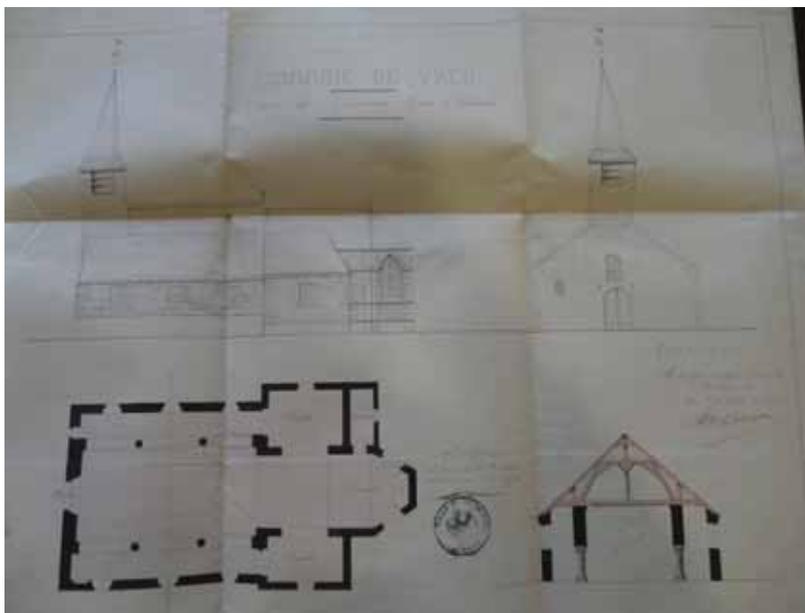


Dessins de l'architecte Voisin (?), datant de 1810 (?) : coupe sur la nef et bas-côté et élévation.

En 1818 il est rapporté la mise en place d'un tableau dans l'église, peint par Armand Moreau (peintre à Douai), sans que ne soit exactement précisé le lieu. Ce pourrait être le tableau du saint Jérôme actuellement en place dans l'une des chapelles latérales du chœur.



Détail du tableau de saint Jérôme.



Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église est proposée à la démolition. L'architecte Dubrulle en fait un relevé en 1866. Celui-ci correspond pour partie aux dessins du début du siècle de l'architecte Voisin. On retrouve une église halle, sans pour autant que nef et bas-côtés ne soient voûtés. Le coût de la démolition, la récupération des matériaux encore en bon état et le nivellement du sol reviennent à 3042,38 francs.

Dessins de l'église démolie, datant de 1866 (AD du Nord, 2O627/55).

L'édifice actuel date de 1859-1865, comme en témoigne les documents d'archives et la plaque commémorative se trouvant dans le vestibule d'entrée. Se succèdent à sa restauration les architectes Deporte (de Douai), Lejuste et Dubrulle. L'entrepreneur Augustin Biget en exécute les travaux, au moins pour partie. Ca n'est qu'en 1871-1873 qu'une cloche est mise au clocher, par Paul Drouot, fondeur à Douai.

Dans les années 1930, l'église Saint-Sarre fait l'objet de nouveaux travaux, suite aux dommages de guerre (exécutés par l'entrepreneur Vanderschneren de Somain) : remise en état des vitraux par le verrier Alfred Labille ; travaux de terrassement, maçonnerie, béton armé, dallage, fers, fonte et ancrages ; travaux de charpente, menuiserie et quincaillerie.

En 1932 est mise en place une chaire de style néogothique dans l'un des bas-côtés, exécutée par les Etablissement Buisine, de Lille, sous la conduite de l'architecte Jean Goniaux. La chaire actuellement en place correspond bien au projet initial, si ce n'est que le pinacle de couverture a disparu.



Dessins pour la fourniture et pose d'une chaire de vérité, par Jean Goniaux architecte, 1932 (AD du Nord, 2O267/114).

## Bâti civil

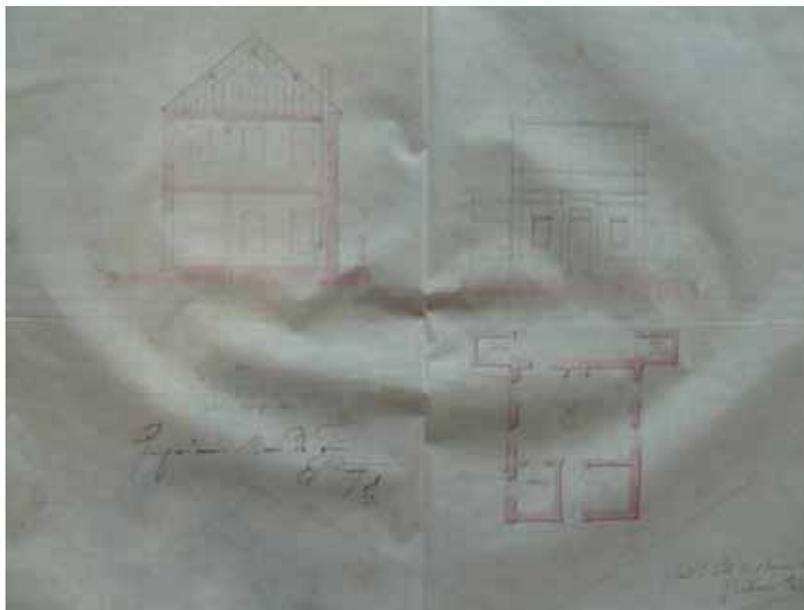
### Mairie



La mairie se situe sur la place du Général de Gaulle, dans le centre du village. Sa façade principale se divise en deux modules de trois et quatre travées. A gauche prennent place les locaux de la poste, tandis que la partie droite du bâtiment est dévolue à ceux de la mairie. L'édifice, en brique, est entièrement peint. Son décor n'en ressort pas moins, animant l'ensemble : pilastres et pilastres d'angle, bandeaux individualisant les deux niveaux, corniche. Un soin particulier est porté aux encadrements des baies, en ressaut, au linteau droit. La façade postérieure a entièrement été enduite et les percements des baies largement remaniés. L'édifice est couvert d'un toit à longs pans, à pignon découvert, en tuile mécanique.



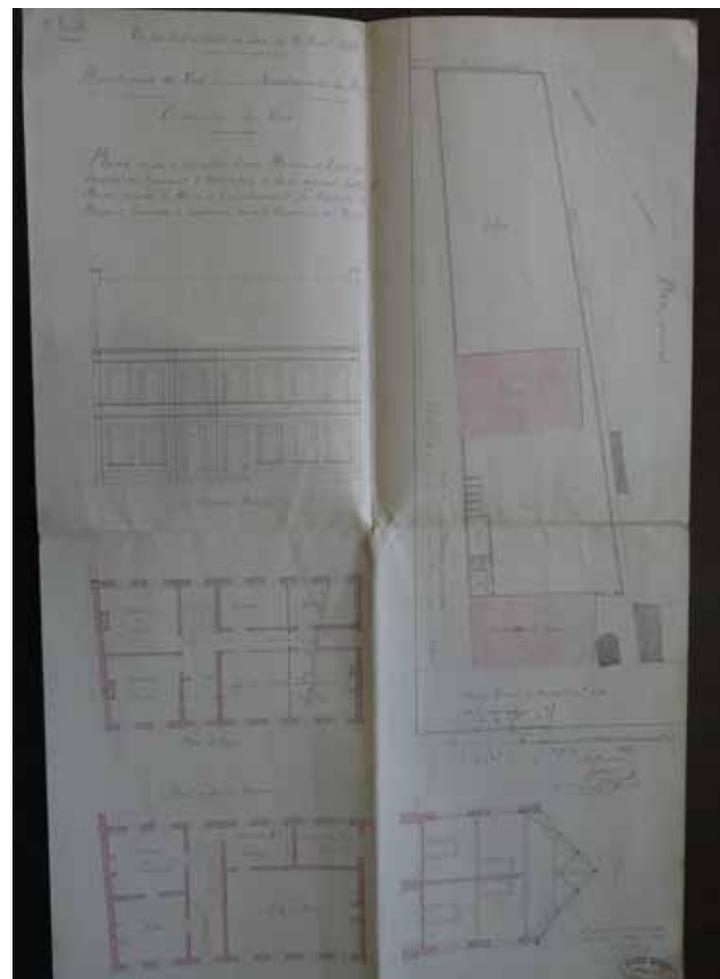
Vues de la mairie : façades principale (photo de gauche) et postérieure (photo de droite).



Un projet de mairie date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les dessins exécutés par l'architecte lillois J.-B. Cordonnier en 1849, apparemment sans suite. L'architecte prévoit alors un petit bâtiment de plan en T, terminé en façade postérieure par deux petite ailes se détachant du corps de bâtiment principal. Il prévoit un édifice en rez-de-chaussée comprenant un étage, dont la porte d'entrée est mise en valeur par un encadrement en ressaut.

Projet de mairie de 1849, par lillois J.-B. Cordonnier (AD du Nord, 2O267/46), non réalisé.

En 1875 l'architecte douaisien Dosse propose les plans et élévation d'une école de garçons intégrant une salle pour les locaux de la mairie. Il est stipulé dans le devis que les travaux "consisteront dans la construction d'un bâtiment front à rue pour l'habitation de l'instituteur et de son adjoint ; la salle de mairie, le dépôt de pompe à incendie, et la classe entre cour et jardin". Le devis donne des précisions quant à la provenance locale des matériaux utilisés : chaux de Tournay et pierre de taille de Soignies pour les maçonneries de brique et pierre ; huisserie en sapin blanc et charpente en sapin rouge ; couverture en pannes vernissées des environs d'Orchies ou de Mortagne. La salle de mairie était prévue en rez-de-chaussée dans la partie droite de l'édifice, avec cabinet du maire et dépôt des archives dans une pièce attenante, derrière, et une autre pièce pour le dépôt de la pompe incendie ; tandis que la partie gauche et l'étage étaient dévolus aux divers locaux pour le logement de l'instituteur (salle et cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher et deux cabinets, et le logement de l'instituteur adjoint à l'étage). Le coût des travaux s'élève alors à 3000 francs.



Projet de salle de mairie et école de garçon datant de 1875 exécuté par l'architecte douaisien Dosse (AD du Nord, 2O267/61).



## École



Sans qu'elle ait été repérée lors de la campagne d'inventaire de mars 2011 car trop modifiée pour être retenue dans le cadre de l'étude, l'école située rue du Pont peut être signalée. Ses caractéristiques architecturales permettent très probablement de la dater du début du XX<sup>e</sup> siècle.



# Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

## En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

## En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

## Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).



POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
<b>Mieux connaître</b>	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
<b>Documents de planification</b>	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
<b>Qualité des projets de restauration lors de l'instruction</b>	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
<b>Sauvegarder le patrimoine</b>	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
<b>Sensibilisation/valorisation</b>	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓



# Glossaire

<b>Appui de fenêtre</b>	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
<b>Arc en plein cintre</b>	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
<b>Arc surbaissé</b>	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
<b>Badigeon</b>	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
<b>Bandeau</b>	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
<b>Bas-côté ou collatéral</b>	partie latérale d'une église.
<b>Cantonné</b>	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
<b>Cense</b>	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
<b>Chapelle</b>	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
<b>Chéneau</b>	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
<b>Console</b>	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
<b>Corniche</b>	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
<b>Corps de bâtiment</b>	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faite du toit.
<b>Chevet et abside</b>	le <b>chevet</b> est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' <b>abside</b> est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
<b>Enduit</b>	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.



<b>Épis de faitage</b>	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
<b>Façade ordonnancée</b>	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
<b>Faîte du toit</b>	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également <b>faitage</b> .
<b>Fenil</b>	local où l'on abrite le foin.
<b>Fournil</b>	local dans lequel se trouve le four à pain.
<b>Imposte</b>	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
<b>Linteau</b>	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
<b>Modénature</b>	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
<b>Mouluration</b>	ensemble des profils d'un corps de moulures.
<b>Nef</b>	vaisseau central d'une église.
<b>Oratoire</b>	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
<b>Pignon</b>	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit <b>couvert</b> ou <b>découvert</b> . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
<b>Pilastre</b>	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
<b>Toit à longs pans</b>	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
<b>Toit en pavillon</b>	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un <b>épis de faitage</b> .
<b>Travée</b>	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.
<b>Tuile flamande</b>	dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

### **Tuile mécanique**

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

### **Volet battant**

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



**Contact**

Maison du Parc  
 357, rue Notre Dame d'Amour  
 59230 Saint-Amand-les-Eaux  
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70  
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr  
[www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr)



Parc naturel régional  
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



RECEVU DE LA CAISSE DES  
 REVENUS - 2014 - 2015 - 144 000

avec le soutien  
 de la Direction Régionale  
 des Affaires Culturelles

